



Interview de Mme
Victoire Tomegah-Dogbé
« **Produit AGRISEF...
les paysans sont très
demandeurs... »** P 6



LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0260 du Mercredi 03 Août 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

La race des intouchables s'éteint...

Le récent limogeage du ministre de l'économie et des finances a surpris par son audace au point où nombreux sont les togolais qui se demandent s'il existe dans ce pays des autorités ou de simples citoyens à qui il est difficile au premier magistrat de demander des comptes. Il y a bien longtemps que les noms de certains décideurs sont cités dans des ténébreuses affaires. Mais personne n'aurait imaginé que ceux qu'on croyait intouchables puissent être aussi vulnérables. Nul n'ignore le rôle déterminant que tel ministre ou directeur général a joué dans la vie de la nation mais cela ne suffit pas qu'on fasse éternellement ombrage sur les dérives s'il y en a. De kokou Gozan à Pascal Bodjona sans oublier Payadowa BOUKPESSI un matin de 2007, la grande leçon à retenir est qu'il n'y a pas d'intouchables et une seule question hante les esprits, à qui le tour ? ■

La Rédaction



**EXIT AYASSOR...
Fin de
parcours**

**Le patron des finances
passe le témoin à son
successeur SANI Yaya** P 3

**Arts plastiques
La galerie OUSMANE,
une fenêtre sur les arts
ouest-africains** P 2



Photo album à la page 8

**Stigmatisation et
discrimination des
homosexuels
Un caillou dans
la chaussure de
la lutte contre
le VIH** P 5

Arts plastiques La galerie OUSMANE, une fenêtre sur les arts ouest-africains



beauté et la rareté sont des valeurs comprises par tous avant d'ajouter que « la galerie OUSMANE par les œuvres exposées se propose d'être un lien pour nous unir, instaurer un dialogue et satisfaire nos curiosités mutuelles ». Les objets d'art de la galerie Ousmane, se présentent comme les meilleurs ambassadeurs pour exporter le savoir ancien et faire découvrir de par le monde, le Togo et l'esprit des cultures africaines, a conclu Pierre AMROUCHE.

Très connu à l'échelle continentale mais aussi à l'international, Abdoulaye OUSMANE dont le père fut antiquaire à l'époque coloniale au foyer des marins à Lomé, est à l'origine d'acquisitions majeures de grands musées et de grandes collections. Ce professionnel totalise 40 années d'expérience dans le domaine des arts. Sa galerie propose des masques africains, statuettes, objets traditionnels ou contemporains en provenance surtout d'Afrique de l'ouest et du centre.■

Voire photo album à la page 8

P. Fabrice

Nous sommes au quartier Kodjoviakopé sur la Rue Béniglato en face du boulevard du 13 janvier. A quelques encablures de l'espace culturel le 54, un immeuble dans un angle. Un crochet puis quelques pas à l'intérieur de l'immeuble, et le visiteur a de quoi se rincer les yeux, toute une gamme d'objets d'arts, retraçant ce qu'il y a de mieux en matière d'art plastique dans la partie ouest du continent africain. C'est la Galerie OUSMANE inaugurée seulement le 22 juillet dernier. Elle offre aux nombreux visiteurs, un panorama conséquent des arts et artefacts de la région et des contrées

environnantes. A l'inauguration de la galerie au cours d'une soirée de gala ce 22 juillet, anciens premiers ministres et actuels membres du gouvernement, représentants des chancelleries, cadres de l'administration, hommes d'affaires et autres amateurs et passionnés des arts premiers ont pu constater de visu et toucher du doigt, la richesse de la galerie OUSMANE. Ce n'est pas Pierre AMROUCHE qui le démentira. L'expert des arts primitifs à qui l'honneur est revenu de souhaiter la bienvenue aux visiteurs a laissé entendre que « l'art est depuis et toujours un moyen de communication entre les peuples de toutes origines, la

3407 accidents de circulation, 239 morts depuis janvier Des mesures drastiques pour limiter les dégâts s'imposent

Le Togo a enregistré l'année en cours plus de 4300 victimes des accidents de la route. En effet, selon le ministre de la sécurité et la protection civile, Yark Damehame et son homologue des transports, Ninsao Gnofam, 3407 accidents de la circulation ont eu lieu au Togo depuis janvier dernier. D'eux, ont découlé 239 morts et 4116 blessés. D'une manière générale, en 2016, au Togo, surviennent chaque mois près de 500 accidents de la circulation

Ces chiffres indiquent une hausse donc des accidents puisqu'au dernier trimestre de l'année 2015, le Togo enregistrait 2206 cas d'accidents faisant 250 morts et près de 2600 blessés.

Causes majeures de ces drames, le refus de port de casque par les automobilistes et de la ceinture de sécurité par les personnes à véhicule, l'utilisation de téléphone au volant, la conduite en état d'ivresse, le non-respect du code de la route, les excès de vitesse.

Cependant, du côté des dirigeants, l'on rassure. Des pistes sont explorées pour limiter les dégâts. L'exigence d'un permis opérationnel pour tous les conducteurs serait l'une d'elles. Les conducteurs des engins à deux roues ne seraient pas épargnés par cette mesure puisqu'il faut noter que 75,57% des accidents constatés ont été causés par ces usagers de la route. En attendant l'effectivité de cette mesure et son impact sur le fléau, il est opportun d'appeler les uns et les autres à la prudence sur la route.■

Démocrate



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la
Publication**
Fabrice P. Dariworé

**Comité de
Rédaction**
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIALBLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Bilan à mi-chemin de parcours de l'écrivain poète Togolais Fredy-mella

26 juillet 2014, 26 juillet 2016 cela fait deux ans que l'écrivain, poète togolais N'WUITITE Fredy-Mella sortait son premier chef d'œuvre littéraire intitulé le « PACTE DU SUCCES » et pour ce faire, il a animé une conférence de presse au cours de laquelle il a ressassé ses débuts. Deux ans de carrière pour certains c'est peu mais quand on est un homme comme Fredy-mella on se doit de faire une rétrospective sur son parcours.

En effet selon l'écrivain, « le pacte du succès » n'est pas un roman encore moins une œuvre distractive mais un livre de référence, une feuille de route ou encore un amas de repères jadis ésotérique que la providence a choisi de mettre sur le tapis pour ouvrir les yeux à la multitude. Le pacte du succès, c'est aussi ce manuscrit hors pairs, qui part de la philosophie à la religion, de la littérature à la métaphysique.

Si l'écrivain est fier du « pacte du



succès », la toute première de ses nombreuses œuvres littéraires, il n'a pas oublié non plus sa toute première expérience pour l'édition de cette œuvre. « Une course effrénée sera lancée au vue de son édition. De ce fait, de péripéties en embuches, d'obstacles techniques, aux insuffisances de soutien financier, « le pacte du succès » naîtra en une date symbolique et historique, une semaine après les festivités traditionnelles des Evalas, celle du 26 juillet 2014, à la salle CEDEAO du Casef » a mentionné Fredy.

Pour l'auteur, cette date reste importante. Car outre le protocole ordinaire et la cérémonie de dédicace en cette première sortie officielle, ce fut pour lui une occasion de côtoyer une dizaine de nominations et conseils n'ont pas été des moindres. Il s'agit notamment de l'ex premier ministre Kokou koffigoh écrivain et poète ; de l'ex ministre ANATE Kouméalo marraine de l'écrivain, tous deux aimés et mentors dans le métier de l'art. Sur cette liste de reconnaissance s'ajoutent des personnalités comme les

honorables Tchasse, Amédjogbé ou encore du Général Béréna

Des soutiens qui ont donné envie à l'écrivain de poursuivre son parcours littéraire ainsi, outre le pacte du succès, trois autres œuvres ont vu le jour. Il s'agit de la pyramide des géants ; les neufs crédos quotidiens de ceux qui réussissent dans la vie et les secrets du développement personnel dans la réussite entrepreneuriale.

Au cours de sa carrière, l'écrivain a effectué des voyages et le dernier en date est sa participation au FESPACO édition 2015. Il a également animé des conférences et dédicaces. Comme perspective, avant la fin de cette année, l'auteur compte faire deux expositions une au centre des jeunes à amanda home en début août et la seconde à mi-septembre à la blue zone de cacaveli (Pacte du succès tome II et le recueil de poème d'amour et des flammes du désir)..■

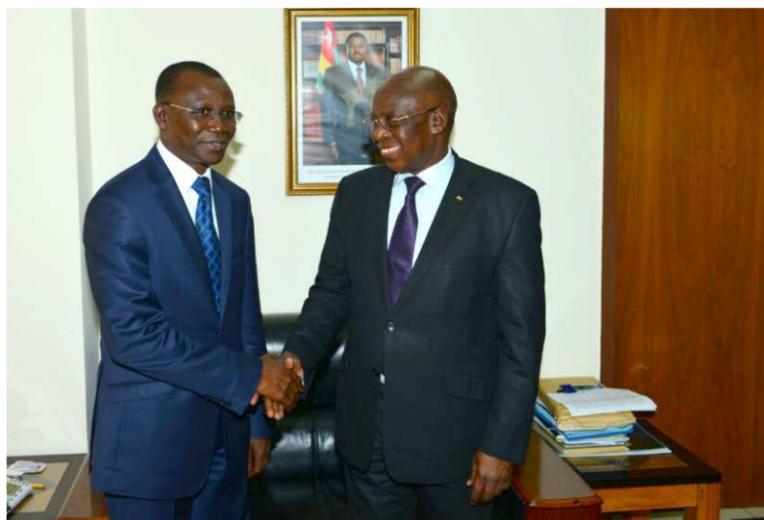
Keyewa

EXIT AYASSOR...

Fin de parcours, le patron des finances passe le témoin à son successeur SANI Yaya

Adjé Otet AYASSOR, le désormais ex ministre de l'économie et des finances n'a pas perdu du temps. Sauté de son poste à l'issue de remaniement technique du gouvernement le soir du 1er août, il a transmis le témoin à son successeur le lendemain aux environs de 10h dans les locaux du CASEF qui abrite le siège du ministère de l'économie et des finances. Sourire affiché le plus ancien de l'actuel gouvernement a cédé la place à SANI Yaya ex ministre délégué chargé du budget. C'est la fin d'un parcours qui aura duré presque 10 ans. Une aventure faite sans doute de hauts et de bas, les exploits et les échecs étant l'apanage de l'homme.

Arrivé à la tête du ministère de l'économie et des finances en 2007, Adjé Otet AYASSOR a toujours été présenté comme le bras droit, l'homme de confiance du Président de la République. Une confiance qui lui a valu presque 10 bonnes années à la tête du ministère le plus stratégique qu'est le ministère de



l'économie et des finances. Nanti d'un doctorat en droit public (université de Bordeaux), d'un diplôme en résolution des conflits (université du Wisconsin) et d'un Master of Laws (Harvard), Ayassor a longtemps servi le Togo dans une discrétion totale principalement dans le domaine universitaire. Secrétaire général du ministère des Enseignements primaire et secondaire et professeur d'université il passera de l'ombre à la lumière lorsque

Faure Gnassingbé accède à la magistrature suprême, en avril 2005. Il accède au poste de ministre de l'économie après le limogeage de BOUKPESSI Payadowa, pratiquement dans les mêmes conditions qu'il le quitte aujourd'hui.

Son éviction a été un coup de tonnerre l'homme ayant été toujours classé dans la race des intouchables sous Faure Gnassingbé. De façon classique, nul ne peut occuper un poste

ministériel éternellement et M. AYASSOR ne pouvait aucunement faire l'exception. Son départ est diversement interprété au sein de l'opinion. Si le gouvernement a présenté la chose comme un simple remaniement comme on en a toujours dans une république, au sein de l'opinion et surtout de la presse on croit tout simplement à un limogeage, qui est l'expression d'une sanction pour faute commise même si nul ne mentionne à ce jour la nature de la faute. Le retour du portefeuille des droits de l'homme confié à une femme participait tout simplement à masquer et atténuer la chute brutale du magnan des finances togolaises.

Maintenu à son poste aux lendemains de la présidentielle de 2015, Adjé Otet AYASSOR était d'ailleurs l'unique ministre d'Etat du gouvernement sa rigueur et son orthodoxie financière ont toujours plaidé en sa faveur auprès de son patron le chef de l'Etat. Ce sont d'ailleurs ces mêmes attributs qui lui ont valu

tant d'inimitié auprès de ses collègues ministres. Les nombreuses réformes dont il a été à l'origine lui ont également mis à dos de nombreux détracteurs dans le cercle des opérateurs économiques et au sein d'une bonne partie de l'opinion. AYASSOR c'était « le mal aimé de la république » Nombreux étaient les opposants à son maintien à chaque formation du gouvernement. Il faut l'avouer, son orthodoxie financière était très appréciée des institutions de Bretton Wood et les principaux bailleurs de fonds. AYASSOR s'en sort sans doute avec une mention très honorable au ministère des finances. Mais à force de trop durer à son poste l'homme s'est donné plus de pouvoir qu'il devait en avoir et s'est cru tout permis. Il est aujourd'hui difficile de dire si l'ex ministre de l'économie et des finances sort par la grande ou la petite porte. On en saura d'avantage dans les jours à venir.■

P. Fabrice

Panama papers

ADDI veut la tête du Premier ministre Selom Klassou

L'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) a, au cours d'une conférence de presse tenue le 1er août dernier, demandé la démission du Premier ministre togolais Komi Selom Klassou, ce dernier ayant été cité dans une affaire d'évasion fiscale et listé une pléthore de revendication suite à cette affaire de Panama Papers auquel la société minière togolaise WACEM serait liée. Le parti du prof Gogué exige en effet, la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour : (i) confirmer ou infirmer les conclusions de l'enquête ci-dessus mentionnées, la vérification de la liste des actionnaires de WACEM et de toutes les autres sociétés minières opérant sur le territoire national ainsi que la conformité avec les lois de la République, au procureur de la République de s'autosaisir pour initier une procédure judiciaire sur la fraude fiscale à l'encontre de toutes les personnes qui ont été coupables, à l'Office Togolais des Recettes (OTR) de mettre à disposition toutes les informations fiscales des deux dernières années des sociétés minières pour de meilleures investigations aussi bien par les députés, la presse que des Experts privés, de procéder à des évaluations afin de définir si WACEM ou toute autre société ou personnes physiques ou morales au Togo ont bénéficié ou bénéficient illégalement des dispositions du code des

investissements et de procéder au redressement fiscal en cas d'irrégularités constatées; le parti a également demandé des sanctions exemplaires à l'encontre des personnalités et les banques qui facilitent la sortie illégale des fonds des Indiens, conformément à la loi togolaise sur la fraude fiscale.

En effet, l'enquête réalisée par le journal togolais « L'Alternative » et l'African Network of Center for Investigative Reporting (ANCIR) en coordination avec le Consortium international de journalistes d'investigation (ICIJ) à la suite du scandale international d'évasion fiscale dit de « Panama Papers », confirme largement les différents rapports de l'ONG Global Financial Integrity qui affirment depuis des années que le Togo est un des pays les plus affectés du continent africain par l'évasion fiscale. En effet, selon cette ONG, les flux financiers illicites sortant du Togo, n'ont cessé de croître depuis 2004 à 2013 avec une moyenne annuelle de 2,229 milliards de dollars et des pics de plus de 4 milliards de dollars US en 2008 et 2011.

« Les actes d'évasion fiscale de corruption et autres délits répréhensibles seraient largement amplifiés par le fait qu'une entreprise minière, comme WACEM, qui est destinée à exploiter les ressources minières du Togo continue de bénéficier de statut d'entreprise de la zone franche en



flagrante violation des lois de la République en vigueur. », signalait un communiqué de presse sanctionnant la rencontre.

Le prof Aimé Gogué, président du parti a donc réclamé qu'une enquête parlementaire soit diligentée dans cette affaire d'évasion fiscale à Wacem, une entreprise d'extraction minière, enregistrée dans la zone franche. Le Premier ministre Klassou, cité comme étant un des grands actionnaires, devrait démissionner si les résultats l'indexent nommément.

Pour lui, la loi N°2011-018 du 24 Juin 2011 portant statut de zone franche industrielle qui rectifie une disposition qui prévalait et qui était considérée comme périlleuse pour les ressources naturelles et les caisses

du pays. L'article 7 de la loi dispose clairement que : « Sont exclues du bénéfice du présent statut, les entreprises d'exploitation minière... ». Malgré cela, WACEM continuerait de bénéficier du statut de zone franche jusqu'à ce jour.

La mauvaise application de cette disposition du code des investissements du pays, selon le président de ADDI permet un enrichissement illégal des actionnaires de ladite société et ce sur le dos des citoyens Togolais. Or à l'analyse des investigations, il apparaît que ceux qui sont dans cette situation, sont des proches collaborateurs du Chef de l'Etat togolais. Les enquêtes citent nommément le Premier Ministre Komi Selom KLASSOU, par exemple comme actionnaire de cette entreprise qui pratique l'évasion fiscale. La complicité de hautes autorités du pays, poursuit-il, en l'occurrence, le Premier Ministre à l'évasion fiscale orchestrée dans l'exploitation de ressources minières met en évidence la responsabilité de ces autorités dans le manque à gagner pour le trésor public, privilégiant ainsi les intérêts individuels et laissant les populations togolaises et particulièrement celles de Yoto dans la précarité. On comprend donc assez aisément pourquoi, l'article 145 de la constitution qui fait obligation aux gouvernants de déclarer leurs biens.■

Démocrate

Facilitation d'établissement des pièces d'identités des travailleurs de l'informel La DOSI signe un protocole d'accompagnement avec l'ONG TUD

La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) a, dans le cadre de sa mission qui consiste à redynamiser, organiser et structurer le secteur informel en vue de sa formalisation progressive lancé une vaste campagne d'aide et de facilitation pour l'obtention de l'acte de naissance ou de la carte d'identité, bref des pièces d'identité aux hommes et femmes exerçant dans l'informel. C'est pour mener à bien ce projet que la DOSI a sollicité les services de l'ONG Tous Unis pour le Développement (TUD). Pour matérialiser cette collaboration, un protocole d'accord a été signé le mardi 26 juillet dernier entre la DOSI et l'ONG TUD. Cette cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction Générale de la DOSI en présence de la directrice de l'EPAM, de quelques membres du MUCAT et du MUAPE qui sont les premiers bénéficiaires de ce projet.

A travers cette signature, l'ONG 'Tous Unis pour le



Développement'' aura pour mission de sensibiliser les acteurs du secteur informel réunis au sein de la Mutuelle des Commerçants et Artisans du Togo (MUCAT) et la Mutuelle des Agriculteurs, Pêcheurs et Eleveurs du Togo (MUAPE-Togo) sur comment faire, les pièces qu'il faut pour l'obtention de l'acte de naissance, la carte d'identité ou de la nationalité. Pour ce faire, l'ONG TUD compte mener cette sensibilisation dans les marchés, organiser les membres en groupes afin de mieux faire passer le message. Elle compte par

ailleurs, avec l'appui des agents de la DOSI faire la sensibilisation de proximité c'est-à-dire le porte à porte.

La DG de la DOSI, Mme Ingrid Awadé a alors de cette cérémonie de signature souligné que la volonté de la DOSI d'accompagner les acteurs de l'informel dans l'établissement des pièces d'identité vient d'eux même. « Lors de notre tournée que nous avons effectué en 2015 dans toutes les préfectures et au niveau de plusieurs marchés, nous avons constaté que les commerçantes et

commerçants ont manifesté le besoin d'être accompagné dans les formalités administratives que sont les pièces d'identité. Aujourd'hui sans pièce d'identité on ne peut pas ouvrir un compte dans une banque. Et pour pouvoir traverser les frontières il faut avoir une pièce d'identité » a-t-elle relevé.

Elle a tenu par ailleurs, à rappeler que le premier pas dans l'organisation du secteur informel c'est de permettre aux agents de ce secteur d'avoir une identité c'est-à-dire une naissance, une carte d'identité pourquoi pas un passeport. Cependant a-t-elle poursuivi « ce n'est pas la DOSI qui établit les pièces d'identité mais nous signons des protocoles d'accord, des partenariats avec les services compétents qui nous accompagnent dans la facilitation des formalités pour l'obtention des pièces d'identité pour nos mutualistes ».

La Directrice de l'ONG TUD, Mme

Akakpovi Agbonagnan a pour sa part remercié la DOSI pour la confiance placée en sa structure et promis de travailler de concert avec les agents de la DOSI déjà sur le terrain pour la réussite de ce projet. La Directrice de l'EPAM, Mme Folly-Sessi a quant à elle salué ce projet salvateur pour les commerçants et promis son entière disponibilité dans l'accompagnement de ce projet.

Cette cérémonie de signature de protocole s'est clôturée par la remise des cartes de membres de la DOSI à quelques agents de l'informel de la MUCAT et de la MUAPE.

Rappelons par ailleurs que cette campagne qui est à sa phase d'expérimentation prendra en compte les membres de la MUCAT et la MUAPE de Lomé commune, Kara et Dapaong. Elle est prévue durée 1ans. Le lancement de ce projet a eu lieu ce vendredi dernier dans Lomé commune. ■

La Rédaction

RDI France pose ses valises dans le Vo Les meilleurs élèves encouragés, la ministre Victoire Dogbé prix d'excellence RDI

Après Lomé et Sokodé, la société française René Descamps International (RDI France) a encouragé les élèves de l'école primaire publique de Vogan Légbanou Djokopé le jeudi 21 juillet dernier. Cette remise de prix s'inscrit dans le cadre de la promotion du développement en Afrique par la culture de l'excellence, un programme initié par la centrale d'achat depuis six (6) ans.

A travers ce programme la RDI met en œuvre sa responsabilité sociale en toute intelligence. Il s'agit d'investir dans l'humain, de financer les cadres de l'administration de demain, d'assister les futurs partenaires et potentiels employés de la RDI France. La société forte de cette vision, part chaque année à la chasse de l'excellence dans tout le Togo.

« Nous sommes à Vogan Légbanou Djokopé en ce jour pour remettre le prix d'excellence RDI à plusieurs acteurs de la localités pour des efforts sans cesse consenti par eux pour le développement de la localité et par là du Togo tout entier. Nous sommes également là, fidèles à notre vision pour récompenser les élèves ayant eu le CEPD avec un taux d'admission de 100%, pour les encourager de maintenir le cap, pour leur propre développement ainsi que celui de leur localité. », a déclaré M. Amésipé Eric, représentant de la RDI France dans la zone CEDEAO.

Les prix sont composés de fournitures scolaires complets. Ils étaient au total 47 élèves à recevoir ces kits. Les dix (10) premiers de l'école ont également reçu un joli sac neuf en prime. Par ailleurs, l'élève Amégninou Akossiwa, jeune fille de 14 ans, première avec 124 points est repartie avec un vélo, offert par la société. Outre cela, le directeur de l'établissement, M. Koudéka Aménoupo, a reçu le trophée RDI pour avoir obtenu ce taux d'admission de 100%, sept années consécutives, depuis son arrivée à la tête de cette école. A l'issue de la remise des fournitures scolaires, deux remises de prix ont également eu lieu. Le préfet de VO,



M. Lèguèdè Kokou, pour ses efforts de développement a également reçu le prix d'excellence RDI. La ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Dogbé Tomégah Victoire, natif de Vo a également reçu ce prix, pour ses nombreux efforts en faveur de la jeunesse togolaise, ses incontournables actions de développement, plaidoyers auprès des bailleurs en faveur de la jeunesse du Togo. Elle a été représentée par le préfet de Vo à la remise de son prix. Pour finir, de concert avec le préfet de Vo, le représentant de la RDI France a mis en terre des jeunes plants de manguier et de neem pour signifier l'attachement de la société aux valeurs écologiques et environnementales.

Société commerciale basée en France, la RDI est spécialisée dans le négoce international et l'approvisionnement des sociétés à travers le monde. Elle se place entre le fabricant et l'utilisateur afin de faciliter les transactions et de livrer le produit. La qualité et la fiabilité de ses services ne sont plus à démontrer. Elle intervient dans les domaines de l'aéronautique, du ferroviaire, de la médecine, de l'hôtellerie, de l'automobile, de l'informatique, de la restauration, ... ■

Démocrate

54e journée de la femme africaine Catherine Samba M'panza était au Togo

Chaque 31 juillet, l'Afrique toute entière célèbre la journée de la femme africaine. Au Togo, la 54e édition a été célébrée avec faste en présence de l'ex présidente par intérim de la République Centrafricaine, Mme Catherine Samba M'panza dimanche dernier. Organisée par le ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme, cette journée a été marquée par la présence des membres du gouvernement mais aussi des femmes venues nombreuses pour célébrer l'évènement.

Le thème de cette année qui s'intitule « Santé de la femme et de la jeune fille, une priorité pour l'atteinte des objectifs du développement durable » se subdivise en deux sous thèmes à savoir « fin de la fistule obstétricale » et « l'autonomisation de la femme comme moyen de promotion du développement durable ». Pour la ministre de l'action sociale, Mme Yentcharé Kolani, cette journée a plusieurs objectifs. Instaurer le dialogue entre les femmes d'une part et entre les femmes et le gouvernement de l'autre ou encore donner les moyens d'une vie saine.

La fistule obstétricale cause d'énormes dégâts sur la femme. C'est un fléau sur lequel il faut sensibiliser pour l'éradiquer et pour ce faire, des actions seront bientôt menées dans les régions Centrale et des Savanes.



Pour améliorer les conditions de vie des femmes le gouvernement togolais, selon la ministre de l'action sociale, a entrepris des actions depuis des années. Ainsi, peut-on noter la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées, la prise en charge 100% des enfants de moins de cinq ans. Comme résultat, il se révèle que le Togo a connu une baisse de 78 pour 1000 en 2010 à 49 pour 1000 en 2013 de maux chez les femmes.

Et pourtant des défis restent à relever comme la lutte contre le cancer du sein ou du col de l'utérus compliquant l'accouchement ; la lutte contre le VIH /sida. Et pour aider le ministère à atteindre ses objectifs, des associations et ONG se sont proposées afin de contribuer en organisant des campagnes de dépistages du sein à coût réduit ou encore des offres de services et des appuis techniques. ■

Kabey

Stigmatisation et discrimination des homosexuels

Un caillou dans la chaussure de la lutte contre le VIH

La lutte contre le sida au Togo a enregistré ces dernières années des résultats encourageants avec le taux de prévalence en régression soit environ 3,5% en 2014 au niveau de la population générale. Mais l'enthousiasme n'est pas partagé dans l'ensemble. Au niveau des populations clés elle est plus élevée, soit 11,7% chez les professionnels de sexe au plan national et 13,4% au niveau de la capitale Lomé où le travail du sexe est plus développé. S'agissant des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, communément appelés HSH, le taux de prévalence en 2014 tourne autour de 13% à l'échelle nationale tandis qu'il double presque dans la capitale Lomé soit 22,4%.

Ces grands écarts entre les chiffres constatés entre la population générale et les populations clés interpellent plus d'un, la lutte contre le sida de nos jours doit prendre en compte la dimension populations clés pour atteindre les objectifs fixés.

Mais malheureusement, le phénomène de la stigmatisation et de la discrimination dont sont victimes la plupart du temps les populations clés en général et les HSH en particulier, n'est pas de nature à faciliter la tâche aux ONG et associations qui s'investissent dans la lutte contre la progression du VIH SIDA. Et pourtant l'homosexualité n'est plus un mythe ou « une affaire de blancs » elle est une réalité chez nous. On estime à 7649 le nombre d'homosexuels au Togo (statistiques de 2014). 58% des



homosexuels vivent à Lomé.

Comme dans la plus part des pays africains, les homosexuels au Togo sont mal vus et font l'objet de discrimination et de stigmatisation. Pour des considérations liées à tort ou à raison aux cultures africaines, ces minorités sexuelles sont obligées d'opérer dans la stricte clandestinité. Ce qui n'est pas de nature à faciliter toute initiative de sensibilisation à l'endroit de ces populations clés, et surtout de leur prise en charge en cas d'infection à VIH et bien d'autres maladies.

Egalement, la législation entretient toujours un flou sur les pratiques homosexuelles. Selon le nouveau code pénal en son article 392 togolais par exemple, « est considéré comme outrage

aux bonnes mœurs, tout acte impudique ou contre nature commis avec un individu de son sexe » ; l'article suivant(392) prévoit d'ailleurs des peines:

« Est puni d'un emprisonnement d'un mois à trois ans et d'une amende allant de 1.000.000 de francs cfa à 3.000.000 francs quiconque « aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu du même sexe ».

Mais l'échelle continentale on pourra évoquer la résolution 275 sur la protection et autre violation des droits de personnes sur la base de leur orientation sexuelle ou identité de genre réelle ou supposée.

Si parler de l'émancipation des HSH reste un sujet tabou, la question de lutte contre le sida chez ces derniers demeure une priorité pour l'ONUSIDA. Selon le rapport de la dernière rencontre de haut niveau à New York, le nombre de nouvelles infections à VIH chez les adultes est resté quasi stable, notamment les hommes gays et les autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. Ignorer d'intégrer cette couche de la population dans la lutte contre le sida serait qu'une lutte partielle.

Au Togo une étude a montré que les HSH sont la plus part du temps célibataires et parfois des mariés ayant fondé des foyers. Le rapport de la cartographie des HSH de 2015 s'est présenté comme suit:

Les HSH sont surtout des célibataires

(998/1230 soit 81%) des personnes vivant en concubinage (89/1230 soit 07,20 %), des mariés (82/1230 soit 06,70%. Les divorcés représentent 57/1230 soit 04,60 %.

Vu ce rapport, il ressort que certaines femmes ignorent la vraie orientation sexuelle de leurs maris vice et versa. Dans ce cas de figure, il est probable que des HSH mariés aient des rapports sans protection avec d'autres HSH bisexuels qui à leur tour ont des copines. Les pratiques homosexuelles exposent les adeptes à la contamination à VIH qui pourrait s'étendre à d'autres personnes surtout dans le cas des bisexuels.

Sur 660 HSH interviewés, 53,70 % s'identifient comme étant des Gays, soit 43,08 % comme des bisexuels.

Nous appartenons à des sociétés où aborder des sujets sur les populations clés paraît délicat surtout quand il faut ramer à contre-courant des idées préconçues basées généralement sur des préjugés. Il ne s'agit pas de prendre partie ou de défendre tel ou tel groupe, mais de contribuer à la promotion des droits humains, la liberté. Le taux de prévalence à VIH au niveau des populations clés nous interpelle. Il apparaît urgent qu'on accompagne les différentes initiatives qui s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services offerts aux populations clés.■

P.Fabrice

Grossesses en milieux scolaires

L'association MONGNON MONGNON intensifie la lutte

Dans le cadre des activités marquant ces 5 ans d'existence, l'association MONGNON MONGNON poménéfa a organisé une rencontre d'échange et de partage entre ses membres au centre communautaire de Bè le 31 juillet. Chaque année l'association fête son anniversaire et cette année, le thème retenu est « lutte contre la grossesse en milieu scolaire ».

Pour la présidente de l'association Eusebio Amenouwe Afiavi Povi Marceline, ce thème n'est pas le fruit du hasard « En 2009, le Togo comptait plus de 2300 grossesses scolaires et de 2012 à aujourd'hui, on est à plus de 12000 grossesses. Nous savons que nos sœurs sont sexuellement actives qu'elles n'arrivent plus à s'abstenir. Alors



nous avons compris que le plus important est de les aider à ne pas tomber enceinte par des conseils de protection et sur la notion de leur cycle menstruel. Nous avons déjà sensibilisé plus de 10.000 élèves et nous comptons le faire dans d'autres

villes du Togo. », a déclaré la présidente.

La célébration de cet anniversaire a coïncidé avec la journée mondiale de la femme africaine. Fort du contexte, la présidente Eusebio a appelé les parents surtout les mères à

discuter avec leurs enfants « ça dépend de nous mères de dialoguer avec nos enfants, ne pas considérer le sexe comme tabou pour éviter que nos enfants tombent dans des pièges » a-t-elle ajouté.

Créée depuis 2011, l'association

MONGNON MONGNON Poménéfa a pour but de créer, de resserrer et d'entretenir les liens entre les familles et membres de l'association. Comme objectifs, l'association se veut de sensibiliser sur les maladies sexuellement transmissibles ; sensibiliser la population sur le planning familial ; œuvrer à l'amélioration de l'état de santé de la mère et de l'enfant et enfin promouvoir l'éducation et la formation professionnelle des jeunes filles en situation difficile. Il faut rappeler qu'en prélude à l'apothéose du 31 juillet, le 5e anniversaire a été marqué par des émissions radio et télé, des consultations gynécologiques au CMS Baguida, des tests de dépistages aux diabétiques et au VIH.■

Keyewa

Interview de Mme Victoire Tomegah-Dogbé « Produit AGRISEF...les paysans sont très demandeurs... »

Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), lancé il y a deux ans a eu un impact dans le quotidien des couches les plus défavorisées. Mme Victoire Tomegah-Dogbé, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans une interview accordée à nos confrères de FOCUS INFOS fait le point des activités l'impact sur le terrain et les perspectives en vue d'un renforcement du développement à la Base au Togo.



Pourquoi le Gouvernement a créé le FNFI ?

Le FNFI est la réponse du Gouvernement, sur les instructions du Chef de l'Etat, à l'exclusion financière qui touche une partie importante de la population togolaise et notamment les plus pauvres. Comme vous le savez, moins de 30% de la population togolaise avait accès aux services financiers de base. Il s'agissait donc pour les pouvoirs publics de faire tomber la barrière invisible qui empêche certains de nos compatriotes d'accéder aux crédits pour lancer ou relancer leurs activités génératrices de revenus.

Pour cela, le Gouvernement a mis en place ce fonds qui met des lignes de crédits à taux réduits à disposition des institutions de microfinance afin de leur permettre de les prêter aux plus pauvres. Grâce à ce partenariat technique et la mise en place de produits dédiés à chaque catégorie, l'objectif d'inclusion financière est plus que jamais atteignable. Ce qui est sûr, c'est que tous les instruments techniques sont en place.

Au-delà des chiffres de la BCEAO qui montrent une nette amélioration de l'accès aux services financiers dans notre pays, nous nous référons aux nombreux témoignages et histoires de réussites en matière d'autonomisation économique pour dire que nous sommes en train de gagner, ensemble avec les populations et les institutions de microfinance, la bataille de l'amélioration des conditions de vie.

Quel est l'impact du FNFI sur le développement à la base et sur la réduction de la pauvreté ?

Nous comptabilisons un peu plus de deux ans d'exécution seulement mais nous pouvons d'ores et déjà illustrer l'impact du FNFI par quelques exemples simples : Le produit phare du FNFI : APSEF, Accès des Pauvres aux Services Financiers (Produit de 30.000 F pour le premier cycle, 40.000 F pour le second et 50.000 F pour les deux derniers cycles) a apporté une vraie évolution socio-économique dans la vie d'un demi-million de togolais dont 90% sont des femmes.

Ces femmes exercent des activités génératrices de revenus à une petite échelle mais qui leur permettent d'avoir le minimum vital et de prendre en charge les soins de santé primaire, l'alimentation et les frais scolaires de leurs enfants. Les fédérations préfectorales de développement à la base ont joué un rôle très déterminant dans la promotion de ce produit, et je tiens à les en remercier.

Le Produit AGRISEF, Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (Produit de 100.000 FCFA par cycle) a, en un peu plus d'un an de mise en œuvre, permis à plus de 132.000 agriculteurs (50 % femmes et 50 % hommes) d'acquérir des intrants agricoles, engrais, semences, de la main d'œuvre pour améliorer la pratique de l'agriculture et ainsi améliorer leur productivité et production.

Les paysans sont très demandeurs de ce produit et il

faut saluer la bonne synergie entre le Ministère du Développement à la Base, le Ministère de l'Agriculture et tous les services techniques d'appui pour la bonne mise en place de ce produit sur le terrain par les Institutions de Microfinance.

Quand on sait que 70 % de togolais vivent en milieu rural, il est évident que le produit AGRISEF va être une puissante locomotive pour amoindrir la pauvreté dans nos villages et cantons, et donc à l'échelle nationale. Le Produit AJSEF, Accès des Jeunes aux Services Financiers, Produit pouvant aller jusqu'à 300.000 FCFA est un crédit spécialement conçu pour les jeunes, qui, malgré quelques difficultés de démarrage, est aujourd'hui une réussite. Nous avons travaillé avec les Chambres de Métiers des différentes régions, les associations de jeunes, les différents prestataires de services techniques et financiers pour concevoir et mettre en œuvre un produit qui répond aux attentes des jeunes.

A ce jour, AJSEF a permis de toucher plus de 12 000 jeunes sur l'ensemble du territoire et le nombre de bénéficiaires va continuer d'augmenter. Ainsi avec ces trois produits, le FNFI compte près de 700.000 bénéficiaires sur toute l'étendue du territoire. Ceci en trente (30) mois d'exécution ! Nous avons réussi l'enjeu de l'opérationnalisation et maintenant nous devons gagner le pari de la pérennisation des effets dans la vie des populations.

Comme vous le savez, l'inclusion financière et sociale est le socle de la cohésion sociale, gage d'une société harmonieuse et tournée vers le développement. Il faut ici saluer le rôle important joué par la Fédération des Bénéficiaires des Services Financiers du FNFI (FEBESEF) pour sa contribution dans l'identification des groupes bénéficiaires des services financiers, dans le suivi des crédits, et dans les remboursements.

Egalement, je voudrai féliciter les bénéficiaires, nos parents, frères et sœurs pour leur fiabilité dans le remboursement. Ainsi, plus de 90% des crédits accordés par les partenaires du FNFI sont remboursés. Si je prends la région des Savanes, par exemple, (qui concentre les zones d'extrême pauvreté) les taux de remboursement avoisinent les 100%. Enfin, d'un point de vue territorial, les actions du FNFI ont permis à ce jour de toucher au moins 85 % des villages et une stratégie est actuellement en cours d'élaboration pour que 100 % des villages du Togo soient touchés.

Quelles sont les perspectives en vue de l'amélioration des performances obtenues et le renforcement du développement à la base ?

Le Togo a pris un leadership important dans la réalisation des Objectifs de développement durable. Notre objectif en tant que Gouvernement est de ne laisser personne sur le côté dans notre quête pour le développement et pour cela le FNFI a vocation à être encore plus performant et plus inclusif. Ainsi, en plus des produits traditionnels du FNFI (APSEF, AGRISEF et AJSEF), d'autres produits sont en cours de développement, notamment le produit "refinancement pour les Institutions de Microfinance" et un autre produit créé avec l'appui de la BAD.

Ce dernier vise les femmes porte-faix, les femmes handicapées, les femmes veuves, les femmes vivant avec le VIH et les femmes soignées de fistules obstétricales. Mais la grande

innovation, c'est le lancement fin avril dernier de l'assurance du FNFI.

Le Chef de l'Etat a souhaité que nos bénéficiaires qui peuvent être victimes d'accidents de la vie soient protégés contre ceux-ci et ainsi ne pas être doublement pénalisés. L'assurance FNFI comporte trois volets: santé; incendie; décès et représente un nouveau challenge auquel nous porterons une attention particulière au cours des prochains mois. Le FNFI va mettre davantage l'accent sur la qualité de ses opérations.

C'est dans ce cadre qu'il sera organisé avant la fin de l'année en cours une revue à mi-parcours pour revisiter le schéma directeur du FNFI et pour discuter des mécanismes à mettre en place afin d'améliorer la qualité de nos services. Nous comptons aussi renforcer la communication autour des remboursements et mettre l'accent sur les localités jusqu'ici non encore touchées par le FNFI.

Face au volume sans cesse croissant des opérations et aux besoins et attentes des populations ciblées, en partenariat avec le ministère en charge des finances, nous mettrons l'accent sur la mobilisation des ressources. J'aimerais saisir l'occasion pour saluer le rôle particulièrement important des Partenaires Techniques et Financiers qui ont adhéré spontanément à la démarche FNFI. Que ce soit la BOAD, le PNUD, l'UNCDF, la BAD, la BCEAO, tous ces partenaires par des conseils, des contributions techniques, des appuis financiers, accompagnent l'Etat dans son objectif de réduction de la pauvreté.

A ce jour, à titre d'exemple, les financements accordés par la BOAD au FNFI sont de l'ordre de 10 milliards de FCFA. Des discussions sont très avancées avec la Banque Islamique de Développement, le Fonds Koweïtien et d'autres partenaires pour une mobilisation accrue des ressources. ■

Source FOCUS INFOS



Communiqué



La mission Electorale Consulaire informe les opérateurs économiques que l'opération d'inscription sur les listes électorales consulaires se déroule comme suit :

Ouverture : 07 juillet 2016

Clôture : 05 août 2016

Horaires d'inscription :

-**Matin :** de 08h à 12h

-**Après midi :** de 14h30 à 17h30

Lieux d'inscription :

A Lomé : siège de la chambre de commerce de l'industrie du Togo ;

Chefs-lieux de régions : délégations régionales de la chambre de commerce et d'industrie du Togo.

-**Préfectures :** tribunal de première instance

-**Sous-préfectures :** bureaux de la sous préfecture

-**Préfectures n'ayant pas de tribunal :** bureau de la préfecture

Le Président
Edoh Dodji GBADOE.

Congrès électif de la FTBB M. Goungou André élu président du nouveau bureau exécutif



Il a été tenu le 23 juillet dernier à la salle CEDEAO du CASEF le congrès général électif et statutaire de la Fédération Togolaise de Basketball (FTBB). Ce congrès a été sanctionné par le renouvellement de l'instance dirigeante qui a vu M. Goungou André propulsé au poste de président. Les travaux se sont déroulés en présence du Directeur National des Sports, représentant le ministre de la communication, de la culture, des Sports et de la Formation Civique, du représentant du CNOT ainsi que des délégués des clubs venant de toutes les

régions.

Durant ce congrès donc les délégués des clubs ont procédé à l'examen et à l'approbation des propositions de modification des statuts et règlements intérieurs, à la lecture du rapport moral, du rapport des activités puis de l'élection du nouvel organe directeur. L'élection au poste de président a été le plus serré. M. Goungou André a eu raison sur sa rivale Mme Koudjome Rose sur un score émiétté de 15 voix contre 14. Faisant de lui le successeur de Mme Lawson Bodi. Il a été donc investi à la tête d'un bureau de 11

membres qui a 4 ans pour booster le Basketball togolais qui pour le moment souffre de pas mal de maux.

C'est pourquoi, le Directeur National des Sports représentant son ministre de tutelle, a d'entrée de jeu exhorté le nouveau bureau à travailler de concert avec les 28 fédérations de basket que compte le Togo afin de former une synergie pouvant prendre en compte tous les problèmes qui gangrènent ce sport. Pour ce faire, il propose au nouvel exécutif de la FTBB un plan marshal étalé sur les 4 ans. Celui-ci consistera donc à former les ligues dans les régions et les districts dans les préfectures.

D'ores et déjà le nouveau président a promis de redynamiser les clubs de l'intérieur, d'organiser une conférence en fin décembre afin de revisiter les textes de la fédération et aussi œuvrer au renforcement des infrastructures d'installation et d'équipement de basketball. ■

Alain

Championnats nationaux 14 clubs pour la D1, 22 pour la D2

La saison sportive 2016-2017 a été ouverte depuis le 22 juillet dernier et déjà les choses se précisent. Dès le 11 septembre prochain s'ouvrira le championnat national de première division. Celui de la deuxième division débutera le 25 du même mois. Bonne nouvelle donc pour les amoureux du ballon rond togolais qui ont hâte de voir le ballon rond rouler à nouveau sur les pelouses.

Aujourd'hui le suspense sur le nombre des clubs qui doivent jouer pour le compte des deux divisions lors de cette nouvelle saison ont été levés. Il s'agit donc de 14 clubs pour la D1 et 22 pour la D2. Déjà le 23 juillet dernier, le 2ème vice-président de la FTF, Tchakondo Sibabi l'avait précisé chez nos confrère de sport Fm. Par ailleurs cette décision de retenir 14 clubs pour D1 n'émane pas du comité du Col. Akpovi, loin sans faut, elle n'a fait que prendre acte du travail préalablement effectué par le comité de normalisation II et qui a été validé par les émissaires de la FIFA qui étaient de passage à Lomé.

Quant à ce qui concerne la D2, M. Sibabi a indiqué que se sont 22 clubs qui évolueront dans cette division et parmi eux, se trouvent les deux clubs qui ont disputé les derniers actes de la dernière édition du championnat de D3 sous le bureau de l'ex président Gabriel Améyi. Il s'agit de l'hirondelle de Kouvé et de Kakadl de Défalé.

Comme innovation, il est prévu la signature d'un engagement au respect des principes de départ de ces deux compétitions par les clubs engagés. Selon ce principe, au terme de la saison, en D1, les 4 derniers clubs devront descendre en D2 alors que les deux autres partiront de cette division inférieure pour l'élite selon qu'ils soient arrivés en première et deuxième position.

Pour mémoire, les 14 clubs retenus pour la D1 sont : Agaza FC de Lomé, Anges de Notsé, AS OTR (ex-AS Douane), AS Togo Port, Asko, Dyto de Lomé, Foadan de Dapaong, Gbikinti de Bassar, Gomido de Kpalimé, Maranatha de Fiokpo, Sémassi de Sokodé, Unisport de Sokodé, Kotoko FC de Lavié, US Koroki. ■

Alain Tchédre.

Galerie OUSMANE à l'inauguration



Abdoulaye Ousmane et le Ministre Guy Lorenzo



L'ancien PM Koffigoh

Le SG de la Présidence en costume au milieu



L'ancien PM Agbéyomé en face



Le Président de la Cour Constitutionnelle
A. Assouma, s'essaye au balafon



Quelques statuette